



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E152527

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 511587149

Siret : 511 587 149 00044

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 211735600

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141996068

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141996068

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BALIN-BAT

17 AVENUE LOUIS LARIVIERE
93440 DUGNY

Téléphone : 01 48 35 66 20

Portable : 06 01 16 63 27

Site Internet : www.entreprisebalin.com

E-mail : contact@balinbat.com

Responsabilité légale :

BALIN VASILE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/04/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2021
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois Mention RGE	01/04/2021
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/09/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.